



Éducation et Apprentissage de la petite enfance

Division de la réussite scolaire et de l'inclusion
Direction de l'apprentissage et des résultats
1577, avenue Dublin, Winnipeg (Manitoba) Canada R3E 3J5
Tél. 204 945-8806 Téléc. 204 945-5060
www.edu.gov.mb.ca

3 avril 2023

Destinataires : Directeurs généraux de division scolaire

Bonjour,

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba vous informe par la présente que le formulaire de demande du Fonds pour l'amélioration de l'équipement dans le cadre de la stratégie en matière de compétences pour l'année scolaire 2023-2024 est maintenant disponible. La date limite de présentation d'une demande est le 31 mai 2023. Veuillez distribuer les renseignements fournis dans la présente lettre ainsi que les pièces jointes à vos écoles.

L'objectif des subventions du Fonds est d'appuyer les programmes et les élèves qui profitent des possibilités d'emploi offertes au Manitoba et de maintenir le développement d'une main-d'œuvre qualifiée au Manitoba.

Comme par le passé, le Fonds pour l'année scolaire 2023-2024 s'élève à 1,5 million de dollars et a pour but d'améliorer les programmes d'enseignement technique et professionnel et d'arts industriels de la 7^e à la 12^e année. Cet appui vise à assurer une programmation pertinente qui répond aux besoins actuels et futurs du marché du travail. À titre de référence, vous trouverez ci-joint le document *Critères d'admissibilité et lignes directrices pour présenter une demande* s'appliquant aux demandes de ces fonds.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba continue à prendre des mesures pour simplifier et alléger le processus de demande du Fonds. Le *Formulaire de demande et de recommandation* du Fonds 2023-2024 est en format PDF remplissable et peut être soumis par courriel avec signatures électroniques. Veuillez revoir les renseignements ci-joints qui sont également affichés au www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/etech/equipement/index.html.

.../2

Pour en savoir plus ou pour obtenir de l'aide pour préparer votre demande, veuillez communiquer avec la Section du programme d'études technologiques du secondaire, au 204 945-1857 ou, sans frais, au 1 800 282-8069, poste 1857, ou par courriel à tve@gov.mb.ca.

Toutes les divisions scolaires sont priées d'envoyer leurs demandes (maximum de cinq) par courriel à tve@gov.mb.ca.

La date limite de présentation des demandes est le 31 mai 2023.

Après avoir terminé le processus d'examen des demandes, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba informera les divisions scolaires des résultats de leur demande. Veuillez noter qu'il revient à la division scolaire d'informer les écoles individuellement.

Nous vous remercions de votre intérêt à appuyer les programmes et les élèves qui contribuent au développement d'une main-d'œuvre qualifiée au Manitoba.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

La directrice administrative par intérim de la
Direction de l'apprentissage et des résultats,

Original signé par

Rhonda Shaw

p. j.

c. c. Présidents de commission scolaire
Secrétaires-trésoriers de division scolaire
Yvonne Hansen, coordonnatrice de l'agrément, Apprentissage Manitoba
Janet Tomy, sous-ministre adjointe, Division de la réussite scolaire et de
l'inclusion